



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

Le quatorze décembre à vingt-et-une heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 8 décembre 2017 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

PRÉSENTS : M. Serge CASERIS, M. Philippe DUGARD, Mme Anne-Lise AUFFRET, Mme Elisabeth MESSAGER, M. Pierre DEBUE, Mme Marie GOURSAUD de MERLIS, M. Janick CHEVALIER, Mme Marie ROUYERE, M. Alain BOUTIGNY, Mme Laurence HAFEMEISTER, M. Jean-Claude GUEHENNEC, Mme Franziska JADIN, Mme Claudette DOS SANTOS, M. Michel MONTFERMÉ, M. Bruno IMHOFF, Mme Isabelle HATIER, M. Julien AYACHE, Mme Françoise HALOT, Mme Monique CARUSO, M. Olivier ROBERT, Mme Isabelle BRARD, Mme Martine POYER, M. Frédéric LUZI formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : M. LEDOUX donne pouvoir à M. IMHOFF, Mme COLOMBIER à M. CASERIS

ABSENTS EXCUSÉS : M. FISCHER, M. DELABARRE, M. EDWARDS, Mme IKHLEF

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise HALOT

Délibération n° 2017/81

Objet : ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

ADOpte le compte-rendu de la séance du 5 octobre 2017.

Objet : DECISIONS DU MAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND connaissance des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération n° 2017/82

Objet : FINANCES – REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

FIXE les tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2018.

Délibération n° 2017/83
Objet : FINANCES – TARIFS EXTERIEURS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à la majorité des suffrages exprimés par 12 voix **POUR** (P. DUGARD, A-L. AUFFRET, M. GOURSAUD DE MERLIS, J. CHEVALIER, L. HAFEMEISTER, J-C. GUEHENNEC, F. JADIN, S. LEDOUX, M. MONTFERMÉ, B. IMHOFF, I. HATIER, M. CARUSO), 11 **CONTRE** : S. CASERIS, E. MESSENGER, P. DEBUE, M. ROUYERE, A. BOUTIGNY, C. DOS SANTOS, C. COLOMBIER, F. HALOT, I. BRARD, M. POYER, F. LUZI) 2 **ABSENCES** : (O.ROBERT,J.AYACHE)

DECIDE DE CRÉER des tarifs extérieurs à compter de la rentrée 2018/2019 pour les études surveillées.

Délibération n° 2017/84
Objet : FINANCES – VILLE : AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2018 avant le vote du budget 2018 dans la limite des crédits représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget 2017, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Délibération n° 2017/85
Objet : FINANCES – ASSAINISSEMENT : AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2018 avant le vote du budget 2018 dans la limite des crédits représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget 2017, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette .

Délibération n° 2017/86
Objet : FINANCES – DOTATION AMORTISSEMENT LOGICIEL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

PORTE la durée d'amortissement des logiciels de deux ans à cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

Délibération n° 2017/87
Objet : FINANCES – ADMISSION EN NON-VALEUR

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

DECIDE d'admettre en non-valeur les produits pour un montant de 8.388,06 € pour les années 2006 à 2012

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au chapitre 65 – article 6541 au budget de l'exercice en cours.

Délibération n° 2017/88
Objet : INDEMNITÉ DE CONSEIL AU TRÉSORIER MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

à la majorité des suffrages exprimés par 23 voix **POUR**, 1 **CONTRE** (F. LUZI), 1 **ABSTENTION** (A. BOUTIGNY)

DECIDE D'ALLOUER ET DE VERSER une indemnité de conseil au Trésorier Municipal, Chef de Poste en place, Madame Sylvie DUSSIN pour l'année 2017.

DIT que l'indemnité s'élèvera à 923,33 € pour l'année 2017.

Délibération n° 2017/89

Objet : DELEGATION DE SIGNATURE AU MAIRE POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL

à l'unanimité,

DELEGUE au Maire, pour la durée de son mandat, l'attribution énumérée à l'article L.2122-22 alinéa 26.

Délibération n° 2017/90

Objet : CONTRAT D'AMÉNAGEMENT REGIONAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

APPROUVE le programme des opérations présentées par Monsieur le Maire

SOLLICITE de Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France l'attribution d'une subvention de 763.815 € conformément au règlement des contrats d'aménagement régional.

Délibération n° 2017/91

Objet : URBANISME – ACHAT DE TERRAIN KERNEIS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition à l'amiable du terrain de 13 m² des consorts KERNEIS, au prix de 400 € le m², soit 5.200 €

Délibération n° 2017/92

Objet : URBANISME – ACHAT DE TERRAIN HACHETTE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité des suffrages exprimés par 22 voix **POUR** et 3 **ASTENTIONS** (J-C. GUEHENNEC, M. MONTFERMÉ, C. DOS SANTOS)

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition amiable de la parcelle ZC 3 d'une superficie de 17.000 m² pour un prix d'achat à négocier entre 3,50 et 4 €/m².

Délibération n° 2017/93

Objet : URBANISME – ACHAT DE TERRAIN LE GAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité des suffrages exprimés par 24 voix POUR et 1 ABSTENTION (J-C. GUEHENNEC)

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition amiable des parcelles AN 35 et 36 d'une superficie totale de 3 450 m² sises chemin du Clos de la Salle au Mesnil-le-Roi, sur un prix de base de 4 €/m².

Délibération n° 2017/94

Objet : SCOLAIRE – PROJET AU GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES

LE CONSEIL MUNICIPAL

à la majorité des suffrages exprimés par 13 voix **POUR** (S. CASERIS, P. DUGARD, E. MESSEGER, P. DEBUE, A. BOUTIGNY, F. JADIN, C. DOS SANTOS, M. MONTFERMÉ, C. COLOMBIER, F. HALOT, O. ROBERT, I. BRARD, F. LUZI), 9 voix **CONTRE** (A-L. AUFFRET, M. GOURSAUD de MERLIS, J. CHEVALIER, L. HAFEMEISTER, S. LEDOUX, B. IMHOFF, I. HATIER, J. AYACHE, M. CARUSO) et 3 **ABSTENTIONS** (M. ROUYERE, J-C. GUEHENNEC, M. POYER)

DEMANDE à Monsieur le Maire de modifier le projet du groupe scolaire Jean Jaurès, en maintenant les objectifs annoncés, mais en réduisant les surfaces et le coût pour tenir compte de la défection de la Région dans le financement initial escompté.

Délibération n° 2017/95

**Objet : SCOLAIRE – FERMETURE DE LA GARDERIE DU MATIN
A L'ECOLE MATERNELLE DU CLOS DE LA SALLE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

CONFIRME la décision de la fermeture de la garderie du matin à l'école Maternelle du Clos de la Salle à compter du 8 janvier 2018.

Délibération n° 2017/96

**Objet : GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE CCAS POUR LA FOURNITURE
ET LA LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

à l'unanimité,

DECIDE de créer une convention constitutive de groupement de commandes avec le CCAS pour la fourniture et la livraison des repas aux restaurants municipaux et à la crèche.

Délibération n° 2017/97

Objet : GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU – MODIFICATION

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,**

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de mobilier de bureau entre les communes de Chatou, Croissy-sur-Seine, Fourqueux, L'Etang-la-Ville, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Saint Germain-en-Laye, Sartrouville qui, annexée à la présente délibération précise le rôle de chacune des parties dans la procédure d'attribution de l'accord-cadre.

Délibération n° 2017/98

Objet : CASGBS – APPROBATION DU MONTANT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DÉFINITIVE 2017

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,**

APPROUVE le montant de l'attribution de compensation définitive de 1.295.706 € pour l'année 2017.

Délibération n° 2017/99

Objet : CASGBS – RESTITUTION DES COMPETENCES FACULTATIVES DES ANCIENS EPCI

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,**

APPROUVE la restitution des compétences facultatives des anciens EPCI .

Délibération n° 2017/100

Objet : CASGBS – TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES COMMUNALES AU 1^{er} JANVIER 2017

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,**

APPROUVE le transfert des zones d'activités économiques communales au 1^{er} janvier 2017 tel que mentionné dans la délibération n°17-124 de la CASGBS du 9 novembre 2017.

Délibération n° 2017/101

Objet : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DU SEY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport annuel d'activité du SEY pour 2016.

Délibération n° 2017/102

Objet : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DU SIDRU

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport annuel d'activité du SIDRU pour 2016.

Délibération n° 2017/103

Objet : RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SMAS3M

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activité du SMAS3M.

Délibération n° 2017/104

**Objet : SEDIF – DEMANDE D'ADHÉSION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
PARIS OUEST LA DEFENSE (T5)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,**


SE PRONONCE favorablement sur l'adhésion au SEDIF de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (T5) pour les communes déjà membres du SEDIF (Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et Puteaux) pour l'exercice de la compétence eau potable à compter du 1^{er} janvier 2018.

LEVÉE DE LA SEANCE à 23 h 35

Pour extrait
En Mairie, le 21 décembre 2017



Le Maire,


Serge CASERIS